

# Le statut économique relatif des femmes francophones du Canada

Maurice Saint-Germain et Marc Lavoie

Volume 5, numéro 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057669ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057669ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Germain, M. & Lavoie, M. (1992). Le statut économique relatif des femmes francophones du Canada. *Recherches féministes*, 5(1), 31–57.  
<https://doi.org/10.7202/057669ar>

Résumé de l'article

L'analyse menée à partir de la langue parlée à la maison et des revenus totaux révèle une persistance à long terme d'écart brut de revenus défavorables aux Canadiennes francophones et un statut économique inférieur à celui des Canadiennes anglophones. Même à égalité d'âge et de scolarité, il subsiste des écarts nets de revenus totaux selon la langue. Les revenus de placements font apparaître des inégalités selon la langue, plus grandes que les inégalités selon le sexe. Les taux de chômage des femmes francophones sont plus élevés et leur participation au marché du travail est plus faible. Les femmes francophones demeurent sous-représentées dans les activités financières et les professions à statut élevé, tandis que la fonction publique semble constituer un refuge pour elles. Les progrès, encore insuffisants, en éducation, ont permis un certain rattrapage dont profitent les diplômées universitaires.

# Le statut économique relatif des femmes francophones du Canada<sup>1</sup>

Maurice Saint-Germain et Marc Lavoie

Les minorités visibles, les femmes, les autochtones, les francophones, les handicapés constituent autant de groupes cibles qui font l'objet d'attentions particulières de la part des autorités canadiennes, pour les offres d'emplois, par exemple. Au sein de la société canadienne, les francophones vivent une situation qui leur pose un double défi : être une minorité démographique et n'avoir qu'un faible pouvoir économique. En plus d'un statut lié directement à la condition féminine, les femmes francophones partagent avec les hommes francophones les avantages, mais surtout les coûts économiques liés à leur appartenance linguistique et donc à la condition économique des francophones du Canada.

Dans une situation comparable à celle de leurs consœurs anglophones, notamment en matière de scolarité et d'âge, les femmes francophones reçoivent-elles des rémunérations équivalentes ? Ont-elles les mêmes conditions d'accès aux emplois ? Ont-elles une représentation proportionnelle à leur nombre dans les professions et les activités économiques où s'exerce le pouvoir ? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles nous voudrions tenter de répondre.

Les progrès économiques évidents que les francophones ont effectués au cours des dernières décennies, et un certain rattrapage des anglophones, en ont conduit plusieurs à sous-estimer le statut économique relatif défavorable qui est encore le lot de la majorité des francophones. Les médias ont sans doute contribué à cette opinion, qui trouve néanmoins sa source dans des études, telle

---

1. Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Les opinions exprimées dans cette présentation sont celles des auteurs et ne reflètent ni les vues ni les politiques du Secrétariat d'État ou du Commissariat aux langues officielles. Nous remercions M. Guy Fortin, notre assistant, pour son aide précieuse. Nous tenons aussi à remercier pour leurs nombreuses suggestions les deux lectrices anonymes de la revue.

que celle du Conseil économique du Canada (Boulet et Lavallée 1983), qui montrent que les différences linguistiques de revenus diminuent rapidement et seraient dans plusieurs cas négligeables. Nous nous inscrivons en faux à l'égard de ce point de vue et nous allons montrer que l'ampleur des écarts observés tient pour une large part à l'instrument de mesure utilisé.

Nous allons prendre comme indicateurs principaux la langue parlée à la maison et le revenu total. Nous ferons alors la démonstration que les écarts linguistiques de revenus sont nettement plus élevés que ceux calculés à partir des indicateurs habituels de langue maternelle et de revenu de travail. Nous montrerons aussi que l'ampleur des disparités de revenus au cours des années 1980 se confirme sur le plan des autres indicateurs du statut économique relatif des femmes francophones. En effet, les taux de chômage, les taux de participation au marché du travail, ainsi qu'aux activités économiques et professions reflètent tous aujourd'hui des écarts selon l'appartenance linguistique que l'on ne peut reléguer au passé.

Les données sur la situation économique des femmes canadiennes sont assez abondantes (Statistique Canada 1985, Conseil du statut de la femme 1984, Langlois 1990), et ce thème, comme celui des disparités linguistiques, fait l'objet d'études nombreuses comme en témoignent les bibliographies qui accompagnent articles et livres. Les travaux qui portent à la fois sur les variables du sexe et de la langue et qui enrichissent les connaissances de la condition économique des femmes francophones sont cependant beaucoup plus rares. Parmi ces travaux, on peut retenir les études de G. Grenier (1988), de F. Béland et M. de Sève (1986) et de J. Renaud et P. Bernard (1984).

Ces recherches se réfèrent aux critères traditionnels de l'origine ethnique et de la langue maternelle, soit pour analyser la présence féminine et francophone dans les catégories socioprofessionnelles, soit pour l'étudier à travers les revenus et la participation au marché du travail. Là encore, les revenus du travail sont les seuls considérés.

Au cours des années 1960, ce sont les groupes ethniques, plutôt que linguistiques, qui étaient la base des comparaisons. L'origine ethnique était jugée plus importante que la langue, ou envisagée comme un bon indicateur de la langue. Les années 1970 et même les années 1980 virent une floraison d'études fondées sur la langue maternelle. Cette variable, considérée par les économistes comme étant « indépendante », sera particulièrement utilisée dans les nombreuses études économétriques qui seront réalisées. Les études sur l'anglicisation et sur les écarts importants d'effectifs ou de revenus qui ont été observés selon que les francophones étaient comptabilisés par le critère de la langue maternelle ou celui de la langue d'usage au foyer ont cependant incité de nombreux chercheurs et chercheuses à modifier leur indicateur de la francophonie. Quant à nous, c'est la variable « langue d'usage au foyer » ou « langue parlée à la maison » que nous utiliserons.

Mais, laissons cette variable de côté pour diriger notre interrogation vers les indicateurs de mesure du revenu. Même si par le passé le revenu de travail a particulièrement retenu l'attention, il nous a semblé que si l'on voulait mesurer les véritables écarts de revenus séparant les francophones des anglophones, c'est sur le revenu total qu'il fallait se pencher, étant donné que celui-ci intègre à la fois les revenus de placement et les effets du chômage. C'est le revenu total moyen

qui est le meilleur indice de bien-être économique à l'intérieur d'une région. De plus, le revenu total moyen tel que nous l'avons mesuré, porte sur toute la population de plus de 18 ans, et pas seulement sur les personnes qui sont en âge ou dans la possibilité de travailler.

Les comparaisons que nous privilégions sont donc surtout fondées sur le revenu total moyen des francophones et des anglophones selon la langue parlée à la maison. Dans l'analyse que nous présentons ici, ce sont les écarts de revenus observés entre la catégorie des femmes francophones et celle des femmes anglophones que nous retiendrons ; les écarts de revenus qui existent entre celle des hommes et celle des femmes sont plus grands<sup>2</sup>. Nous allons aussi présenter quelques résultats généraux sur les taux de chômage, ou sur ce qui en tient lieu. Ensuite, nous tiendrons compte de deux variables traditionnellement jugées importantes pour établir le revenu, soit celle de l'âge et celle du niveau de scolarité ; ceci nous permettra de dégager des écarts nets de revenus. Enfin, nous examinerons les niveaux de participation des Canadiennes francophones à diverses activités économiques et professions particulièrement significatives.

Toutes les données présentées proviennent de compilations spéciales des informations produites par les deux recensements effectués au Canada en 1981 et en 1986. Notre échantillon est le même que celui auprès duquel a été administré le questionnaire long, auquel a répondu une Canadienne sur cinq et dont les réponses de type multiple aux questions qui portaient sur la langue ont été sélectionnées. Dans certains cas, les résultats obtenus seront présentés pour les 22 ensembles géographiques ou régions.

La recherche que nous avons entreprise porte donc sur le statut économique relatif des francophones de l'ensemble du Canada. L'étude comparative des revenus constitue un aspect central de cette recherche et s'inscrit dans le prolongement des travaux qui ont commencé à partir de données

2. Les écarts de revenus entre femmes et hommes, par groupe linguistique, sont donnés par le tableau qui suit. Les revenus moyens de travail surpassent les revenus moyens totaux car les premiers ne comptabilisent que les personnes ayant effectivement travaillé. On notera que les écarts en revenus totaux sont plus substantiels qu'en revenus de travail. Ces derniers sous-estimeraient donc l'ampleur de la situation économique défavorable des femmes.

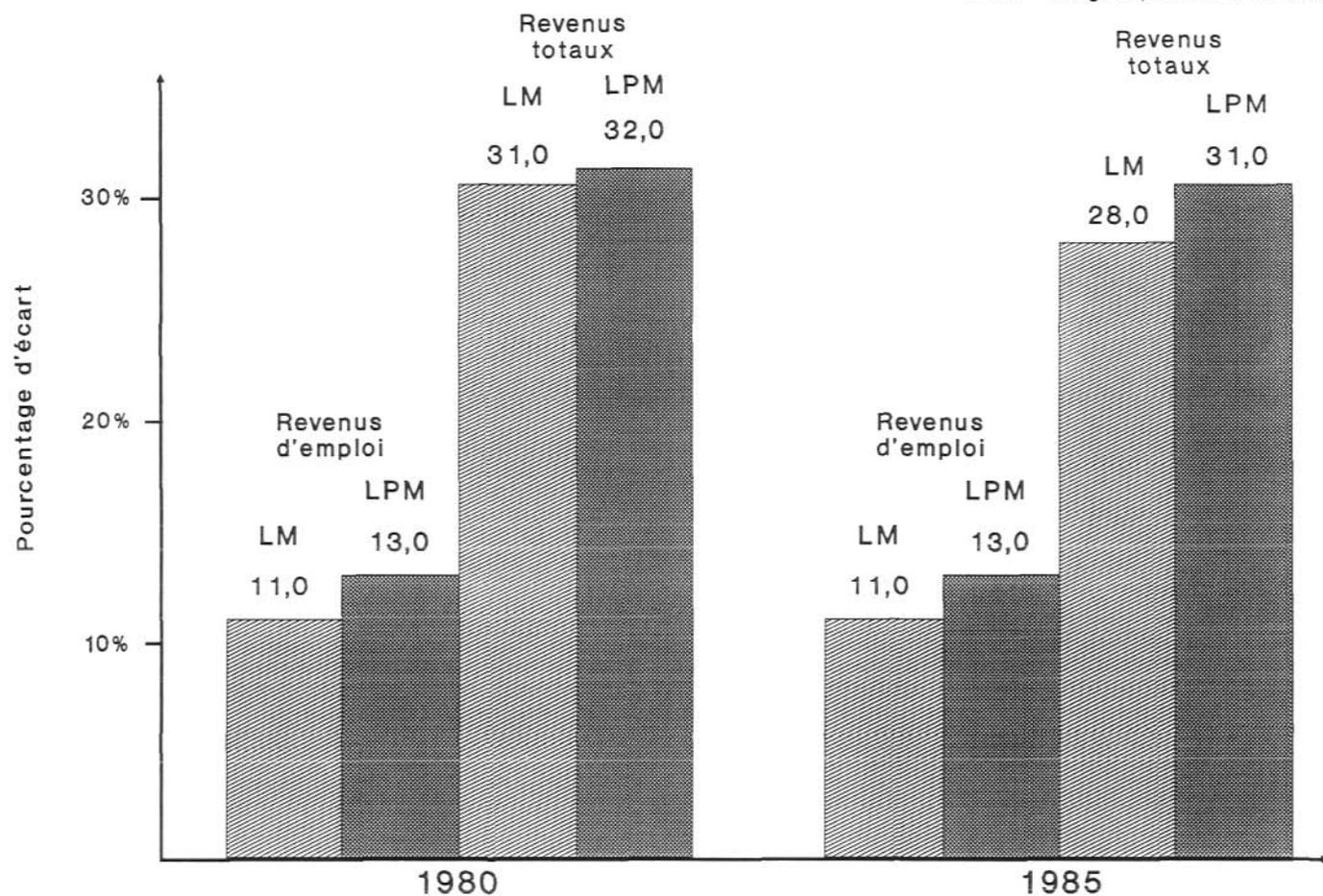
**Tableau annexe 1 : Disparités de revenus selon le sexe, 1985 (femmes = 100)**

régions	francophones			anglophones		
	hommes	femmes	indices	hommes	femmes	indices
revenus du travail (\$)						
Québec	22 540	13 225	170,4	26 954	14 961	180,1
C. hors Qué.	21 576	12 377	174,3	25 043	13 425	186,5
revenus totaux (\$)						
Québec	20 876	9 546	219,0	25 703	12 553	204,7
C. hors Qué.	20 434	9 531	214,4	24 729	11 593	213,3

Graphique 1

*Avantages de revenus des anglophones par rapport aux francophones, selon le type de revenus et la base linguistique, Québec, femmes, 1980 et 1985*

LM = langue maternelle  
LPM = langue parlée à la maison



de 1960, avec Raynauld, Marion et Béland (1966) pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

## **Des écarts bruts de revenus totaux élevés et défavorables aux francophones**

Les mesures, même non homogènes, dont nous disposons sur les écarts de revenus féminins, montrent que ces écarts ont moins d'ampleur que pour les revenus masculins. Cela se vérifie quelle que soit l'étude de référence et la méthode utilisée. Ceci est également confirmé par G. Grenier (1988). À long terme, on peut noter une légère tendance à la diminution des écarts, mais l'approche selon la langue parlée à la maison montre bien qu'ils n'ont pas disparu pour autant.

Nous allons tout d'abord examiner la situation observée au cours des années 1980. Nous distinguerons en particulier le Québec et le Canada hors Québec, qui constituent deux régions assez significatives quant aux comportements et statuts économiques selon l'appartenance linguistique.

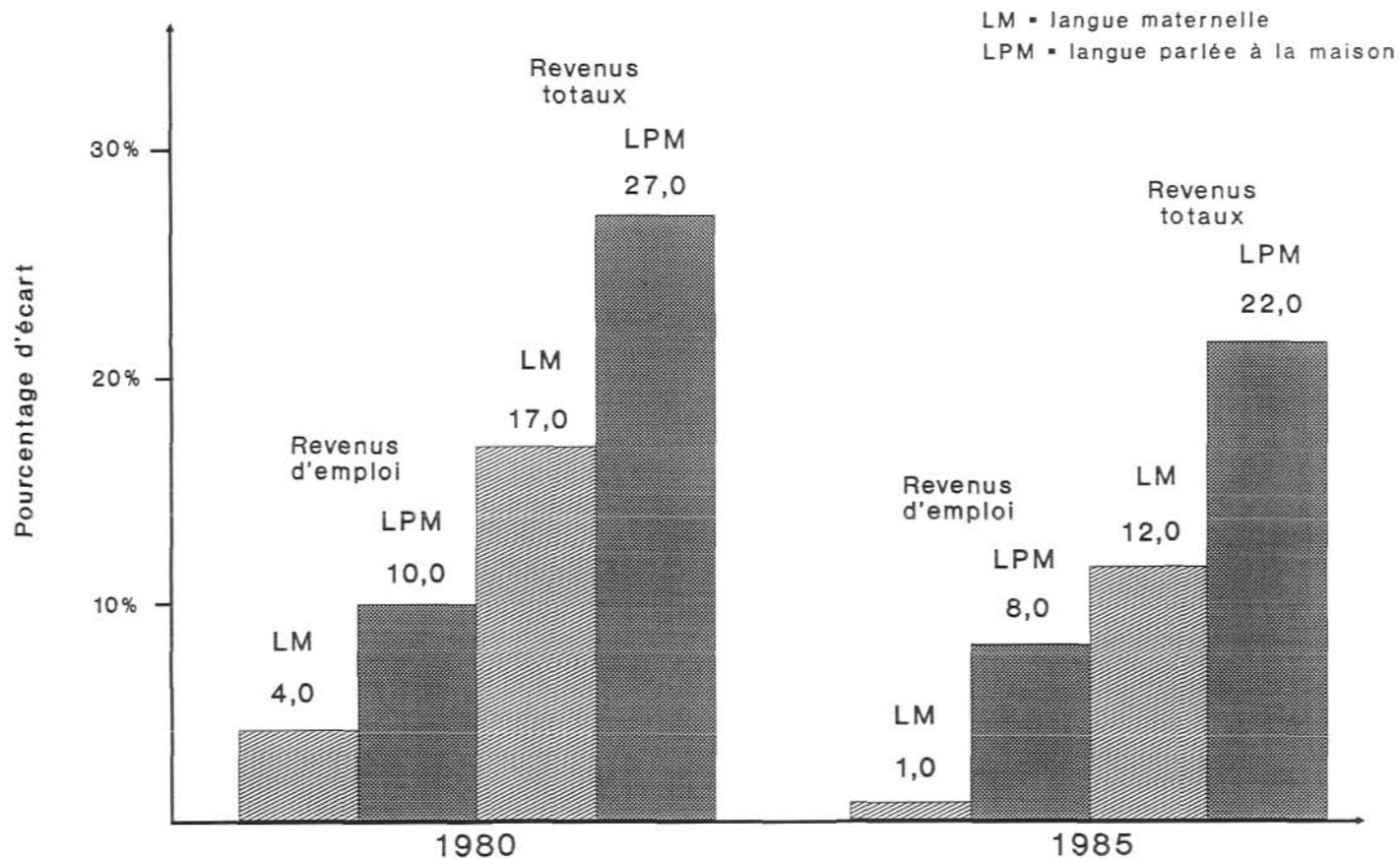
Au Québec, comme en témoigne le graphique 1, les femmes anglophones ont des revenus de travail ou des revenus totaux plus élevés que les femmes francophones. Les différences demeurent importantes, de l'ordre de 30 % pour les revenus totaux, à l'avantage des Québécoises anglophones. Pour les revenus d'emploi, l'avantage de revenus des Québécoises anglophones est près de trois fois moindre. Il se situe entre 11 % et 13 %, à un niveau qui est resté stable de 1980 à 1985. Le calcul des écarts sur la base de la langue parlée à la maison (LPM) ou langue d'usage fait ressortir des écarts légèrement plus élevés que sur la base de la langue maternelle (LM) même au Québec. De plus, à l'intérieur du Québec, les mesures dont nous disposons pour l'île de Montréal et Laval, montrent que les écarts y sont plus élevés que pour le Québec hors Montréal.

Au Canada hors Québec, les Canadiennes anglophones ont aussi des revenus d'emploi et des revenus totaux supérieurs aux Canadiennes francophones, comme le montre le graphique 2. Les différences sont appréciables en ce qui concerne les revenus totaux, même si elles ont tendance à s'atténuer au cours de la période 1980-1985. Les écarts de revenus d'emploi en faveur des femmes anglophones ont aussi tendance à diminuer au cours de la même période. Ils tendent même à disparaître complètement si on les mesure sur la base de la langue maternelle.

Par rapport au Québec, ce sont les différences entre l'approche par la langue maternelle et celle par la langue parlée à la maison qui méritent de retenir l'attention. En effet, le processus d'assimilation des francophones est occulté si l'on ne prend pas en considération la langue d'usage. La mesure par la langue maternelle ne rend pas compte du fait que de nombreuses francophones de langue maternelle sont passées aujourd'hui à l'anglais dans leur langue usuelle. Elles ont rejoint par le fait même un certain nombre de comportements économiques et sociaux des femmes anglophones, et ont pu ainsi tirer profit de la rentabilité économique de la langue anglaise. La langue parlée à la maison

## Graphique 2

*Avantages de revenus des anglophones par rapport aux francophones, selon le type de revenus et la base linguistique, Canada hors Québec, femmes, 1980 et 1985*



vient rendre compte de cette réalité, beaucoup mieux que ne le ferait la langue maternelle qui est la langue d'origine, et qui dans bien des cas ne représente plus la situation actuelle.

L'instrument de mesure utilisé, langue maternelle ou langue d'usage, revenu d'emploi ou revenu total, est de la plus grande importance pour appréhender le niveau des disparités linguistiques. Ainsi, en 1985, au Canada hors Québec, les écarts sont vingt-deux fois plus élevés si on les mesure par la langue d'usage et les revenus totaux, plutôt que par la langue maternelle et les revenus d'emplois !

Le tableau 1 présente l'état des écarts linguistiques de revenus féminins en 1980 et 1985 pour 22 régions canadiennes<sup>3</sup>. L'utilisation d'indices ayant pour base les francophones permettra d'effectuer des comparaisons entre les résultats de notre étude et ceux d'analyses antérieures. On peut voir qu'à de rares exceptions près, les revenus des femmes anglophones sont supérieurs à ceux de leurs compatriotes francophones. Ceci est encore plus vrai des revenus totaux que des revenus du travail. Les exceptions concernent habituellement des régions ayant peu de francophones et un type particulier d'emplois bien rémunérés dans lesquels sont concentrés les francophones ; c'est ainsi le cas de Terre-Neuve et du Labrador (sociétés minières et bases militaires), du reste du Nouveau-Brunswick, de l'est ontarien et d'Ottawa-Carleton (fonction publique provinciale et fédérale), de la Saskatchewan (agriculture).

Le résultat concernant les revenus du travail de l'ensemble du Canada peut sembler surprenant ; en effet, les deux composantes de l'indice total canadien font apparaître des résultats inverses, 112,7 pour le Québec et 109,7 pour le Canada hors Québec, de ceux obtenus pour le Canada tout entier avec l'indice 97,6. Ceci s'explique par le paradoxe statistique de Yule et Simpson. Les francophones sont concentrées au Québec avec des revenus absolus équivalents à ceux des anglophones hors Québec, lesquelles constituent la grande majorité des anglophones du Canada. Ce paradoxe se manifeste lorsqu'il y a des écarts importants dans la répartition des effectifs linguistiques et dans la répartition selon des indicateurs économiques (revenus, secteurs, professions, etc.). Ce même type de paradoxe statistique avait été rencontré par

3. Les régions ont été ainsi définies :

Au Nouveau-Brunswick, la région acadienne comprend les régions du nord et de l'est de la province et inclut sept divisions de recensement : Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland, Restigouche, Victoria, Westmorland. Le reste du Nouveau-Brunswick comprend toutes les autres divisions de recensement.

En Ontario, la région est comprend en 1981 et 1986 les divisions de recensement suivantes : Glengarry, Ottawa-Carleton, Prescott, Russell, Stormont, Dundas. La région nord comprend en 1981 et 1986 les divisions de recensement suivantes : Cochrane, Nipissing, Sudbury, Timiskaming, Sudbury régional. Le reste de l'Ontario comprend toutes les autres divisions de recensement à l'exclusion des régions est et nord. Les régions métropolitaines d'Ottawa-Carleton et de Hull sont les composantes ontarienne et québécoise de la région métropolitaine d'Ottawa-Hull, telle qu'elle est définie en 1986 par Statistique Canada.

La région de Montréal comprend l'île de Montréal et l'île Jésus. Le reste du Québec comprend la totalité de la province à l'exclusion de la région de Montréal.

Boulet et Lavallée (1983 : 22 et suiv.) quand ils ont procédé à une analyse du Québec en deux sous-régions. D'ailleurs, le paradoxe se répète au Québec où les deux composantes de Montréal et du Québec hors Montréal ont des indices inférieurs au total du Québec.

## **Persistance à long terme des écarts bruts de revenus**

À travers plusieurs études, nous disposons d'observations de l'évolution des écarts bruts de revenus sur 25 ans pour Montréal, le Québec et le Canada, et sur 15 ans pour le Québec hors Montréal et le Canada hors Québec. Cependant, ces observations ne sont pas tout à fait comparables entre elles car elles reposent sur des bases de mesure différentes, comme on peut le voir dans les variables utilisées qui sont récapitulées dans le tableau 2. Nous avons reporté dans ce tableau les résultats obtenus de l'étude de deux régions particulièrement significatives du point de vue linguistique : le Québec et le Canada hors Québec.

Dans quelques cas, les résultats de certaines études n'apparaissent pas dans le tableau, soit parce qu'elles ne portent pas sur le Canada hors Québec (RMB, V, BDGR, L) ni sur le Québec comme tel (L), mais nous les avons représentés pour montrer l'évolution des variables utilisées. L'étude de Lévesque (1989) concerne seulement les trois régions métropolitaines de Montréal, de Toronto et d'Ottawa-Hull, et ne permet pas d'établir les écarts de revenus entre les femmes anglophones et les femmes francophones. L'étude de Vaillancourt (1988) ne présente pas de revenus moyens pour l'ensemble des femmes francophones ou anglophones, mais seulement pour les francophones et anglophones unilingues et bilingues. Les résultats fournis par P. Bernard *et al.* proviennent d'une comparaison de revenus de travail entre francophones et non-francophones, mais nous les avons présentés dans ce tableau, car ils se situent dans la moyenne des écarts entre anglophones et francophones observés par d'autres auteurs dans la même période. Enfin, nous avons calculé pour 1980 les écarts selon la langue maternelle à partir de notre propre échantillon pour les rapprocher de ceux de Boulet et Lavallée (1983) ; la différence très minime de 1 % dans les résultats ne tient qu'à de légères différences entre les échantillons des deux études.

**Tableau 1 : Disparités de revenus féminins selon la langue parlée à la maison, 1980 et 1985 (francophones = 100)**

Régions	revenus du travail		revenus totaux	
	1980	1985	1980	1985
Terre-Neuve	88,5	87,7	88,1	86,9
Île-du-Prince-Édouard	121,6	145,8	124,7	137,6
Nouvelle-Écosse	116,2	121,8	120,1	121,5
Nouveau-Brunswick	113,6	112,7	112,1	110,2
Région acadienne	112,0	109,6	105,1	105,1
Reste du Nouveau-B.	86,4	76,9	94,5	84,1
Québec	112,7	113,1	132,5	131,5
Montréal	108,4	106,2	124,0	122,1
Québec hors Montréal	105,0	107,2	112,7	113,4
Hull métropolitain	103,5	98,4	111,2	103,1
Ontario	97,7	97,4	119,6	115,5
Ontario est	99,1	100,1	116,9	113,8
Ontario nord	102,1	106,5	122,1	123,7
Reste de l'Ontario	102,7	101,0	126,1	121,6
Ottawa-Carleton	94,3	93,2	108,1	104,9
Manitoba	102,3	105,7	114,0	114,5
Saskatchewan	88,3	98,1	100,6	98,4
Alberta	116,8	104,7	132,6	120,6
Colombie-Britannique	113,2	97,9	126,4	113,8
T.N.-O. et Yukon	103,3	111,7	114,3	109,8
Canada hors Québec	109,7	108,5	126,8	121,6
Canada	97,6	102,6	119,3	121,9

**Tableau 2 : Évolution des écarts de revenus féminins, Québec et Canada hors Québec, 1960-1985 (francophones = 100)**

années	études	Québec	Canada hors Q.	variables utilisées
1960	RMB*	139	--	origine ethnique revenu total
1970	BL	114	105	langue maternelle revenu d'emploi
1970	V	--	--	langue maternelle revenu d'emploi
1970	BDGR	112	--	langue d'usage revenu d'emploi
1978	BDGR	112	--	langue d'usage revenu d'emploi
1980	V	--	--	langue maternelle revenu d'emploi
1980	BL	110	102	langue maternelle revenu d'emploi
1980	SL	111	104	langue maternelle revenu d'emploi
1980	SL	113	110	langue d'usage revenu d'emploi
1980	SL	133	127	langue d'usage revenu total
1985	L	--	--	langue d'usage revenu d'emploi
1985	SL	132	122	langue d'usage revenu total
1985	B	119	--	langue maternelle revenu total

\* Les études indiquées par les initiales des auteurs sont les suivantes : RMB = Raynauld, Marion, Béland ; BL = Boulet et Lavallée ; BDGR = Bernard P., Demers, Grenier, Renaud ; V = Vaillancourt ; L = Lévesque ; SL = Saint-Germain et Lavoie ; B = Bernard R.

Considérons tout d'abord la plus longue série d'observations, celle du Québec, qui s'étend sur un quart de siècle. Elle n'est pas homogène, comme en témoignent les diverses variables utilisées. Les disparités de revenus selon les groupes linguistiques situent les Québécoises anglophones dans une position avantageuse. Significatives dans les années 1960, ces disparités le sont tout autant dans les années 1980. Cependant, leur ampleur et leur évolution sont fonction de la manière dont elles ont été mesurées. Ainsi, au Canada hors Québec, un écart de 2 % selon la langue maternelle et le revenu d'emploi quintuple à 10 % si on le mesure par la langue parlée à la maison et atteint un niveau plus de huit fois plus élevé s'il est mesuré par le revenu total !

Ceci dit, les disparités linguistiques de revenus entre la catégorie des femmes anglophones et celle des femmes francophones du Canada ont-elles tendance à diminuer avec le temps ? La réponse est apportée par les études qui

présentent une série homogène enregistrant l'évolution des écarts sur plusieurs années. C'est ici le cas de celle de Boulet et Lavallée (entre 1970 et 1980), de celle de Bernard *et al.* (entre 1970 et 1978), et de la nôtre (entre 1980 et 1985). Toutes les trois font apparaître une légère tendance à la diminution des écarts. Selon Boulet et Lavallée, les écarts passeraient au Québec de 14 % à 10 % entre 1970 et 1980, et au Canada hors Québec de 5 % à 2 % au cours de la même période. Pour Bernard *et al.*, l'avantage de revenu des femmes non-francophones sur les femmes francophones du Québec s'établissait à 12,2 % en 1970 et s'était légèrement réduit à 11,6 % en 1978. Enfin, selon nos résultats, le revenu total des Québécoises anglophones dépassait celui des Québécoises francophones de 32,5 % en 1980 et de 31,5 % en 1985. Au Canada hors Québec, le revenu des femmes anglophones était, en 1980, de 27 % supérieur à celui des femmes francophones, et en 1985, de 22 %. Cette tendance s'observe aussi le plus souvent dans les plus petites régions ainsi que pour les revenus masculins.

Cependant, on notera que la diminution des écarts se fait très lentement et que les disparités demeurent substantielles entre celles qui parlent l'anglais et celles qui parlent le français à la maison. En effet, 25 ans après les observations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, on retrouve des disparités qui, étant similaires à celles de 1960, placent les Québécoises anglophones dans une position qui leur est favorable. Une fois résolu le choix du type de revenu qui est le meilleur indicateur de statut économique, tout dépend en dernier lieu de la définition que l'on donne de la francophonie. Les francophones sont-elles celles qui ont une origine ethnique française plus ou moins lointaine ? Englobent-elles celles qui sont de langue maternelle française, mais qui ont été amenées à délaisser l'usage de leur langue maternelle par suite des exigences de la vie de minoritaire en milieu anglophone ? Les francophones sont-elles enfin les femmes qui utilisent leur langue en parlant encore le français à la maison et reflètent ainsi une plus forte appartenance à la communauté linguistique francophone, avec les avantages et les inconvénients qui s'y rattachent ? C'est cette dernière catégorie de francophones que nous avons choisie dans notre étude.

Au Canada hors Québec, on remarque que pour la période des quinze années observées, les écarts ont moins d'ampleur qu'au Québec. Cette donnée s'explique, selon nous, par le fait que la très grande majorité des francophones hors Québec se caractérise par un niveau élevé de bilinguisme. Leur bonne connaissance de l'anglais leur permet alors d'accéder à des emplois et à des revenus plus proches de ceux des anglophones. Par contre, nos résultats (Saint-Germain et Lavoie 1989) et ceux de Boulet et Lavallée (1983) ont montré le piètre statut économique des rares francophones unilingues qui y subsistent<sup>4</sup>. Nous allons du reste retrouver les catégories linguistiques plus ventilées à propos des revenus de placements.

---

4. La prise en considération des catégories de francophones et d'anglophones unilingues et bilingues, plutôt que des moyennes de revenus de l'ensemble des francophones et des anglophones, aboutit à des écarts plus considérables qui sont les suivants :

## Revenus de placements : des inégalités linguistiques plus grandes que les inégalités selon le sexe

Les études sur ce thème sont rares et les travaux de Raynauld (1985) et de Vaillancourt (1988) constituent des exceptions. Nous laisserons de côté les résultats de Raynauld pour l'année 1960, car ils portent sur les hommes et les femmes ensemble sans faire de distinction de sexe.

Les résultats que nous avons obtenus, ainsi que ceux de Vaillancourt, font apparaître pour les revenus du capital ou revenus de placements, des niveaux de disparités qui sont sans commune mesure avec ceux des autres catégories de revenus<sup>5</sup>. Les revenus de placements des femmes anglophones peuvent au Canada hors Québec dépasser le double, et au Québec dépasser le triple, de ceux des femmes francophones. Entre Québécoises unilingues anglophones et unilingues francophones, les revenus de placements peuvent parfois plus que quadrupler.

Ainsi, les résultats de Vaillancourt, que nous pouvons rapprocher des nôtres, montrent qu'en 1980 les Québécoises anglophones unilingues avaient des revenus de placements de plus de quatre fois supérieurs (indice 441) à ceux des Québécoises francophones unilingues ; la même base de calcul donne avec notre échantillon l'indice 440.

En ce qui concerne les revenus de placements, les plus grandes disparités ne sont pas entre les hommes et les femmes, contrairement aux revenus de travail, mais entre les divers groupes linguistiques. De plus, les écarts entre groupes linguistiques francophones et anglophones ont plus d'ampleur chez les femmes que chez les hommes.

La hiérarchie des groupes linguistiques est pour l'essentiel la même que pour les hommes. En 1985, au Québec, le classement obtenu est le suivant<sup>6</sup> :

**Tableau annexe 2 : Disparités linguistiques de revenus totaux féminins entre groupes unilingues et bilingues, 1985 (francophones unilingues = 100)**

régions	anglo. bilingues	anglo. unilingues	franco. bilingues
Québec	168,2	133,4	151,3
Canada hors Qué.	224,2	185,8	169,2

- Les revenus de placements sont constitués par l'ensemble des revenus du capital mobilier et immobilier des individus. On y trouve donc à la fois les intérêts sur les dépôts bancaires, les intérêts sur les obligations, les dividendes, les revenus des prêts hypothécaires, les revenus de successions, les loyers nets. Les revenus moyens de placements portent sur l'ensemble de la population de chaque groupe linguistique, que les personnes investissent ou non.
- Tous les groupes linguistiques utilisés dans cette étude, sauf indication contraire, sont définis par la langue parlée à la maison. Ainsi, l'usage du français, de l'anglais, des deux langues officielles, ou d'une langue non officielle au foyer détermine les groupes linguistiques francophone, anglophone, « franglophone », allophone.

**Tableau 3 : Rangs et revenus moyens de placements, femmes, Québec, 1985**

Groupes linguistiques	Revenu moyen de placements \$
1- Anglophones unilingues	2034
2- Anglophones bilingues	1602
3- Allophones anglicisées	1092
4- "Franglophones"	905
5- Francophones bilingues	782
6- Francophones unilingues	495
7- Allophones francisées	416

Dans le Canada hors Québec en 1985, la hiérarchie est sensiblement la même, sauf le fait que les femmes francophones unilingues occupent le septième et dernier rang du classement, les francophones bilingues l'avant-dernier et les allophones francisées le cinquième rang.

Au Québec, nos résultats ont montré que les femmes de tous les groupes linguistiques accroissent leurs revenus de placements au cours de la période 1980-1985, ce qui a pour effet de maintenir pour l'essentiel les écarts relatifs (tableau 4). La hausse continue de la participation féminine, et même féminine

---

Les francophones unilingues sont ceux qui déclarent parler une seule langue officielle, le français, même s'ils sont de langue maternelle française, anglaise, bilingue ou non officielle. Les francophones bilingues sont ceux qui déclarent connaître les deux langues officielles, quelles que soient leurs langues maternelles. Les groupes d'anglophones unilingues et bilingues sont déterminés de la même façon. Le groupe francophone regroupe les francophones unilingues et bilingues ; le groupe anglophone regroupe les anglophones unilingues et bilingues.

Le groupe « franglophone » rassemble ceux qui parlent à la maison à la fois le français et l'anglais, quelles que soient leurs langues maternelles et la ou les langues officielles déclarées.

Les allophones francisés sont ceux qui utilisent au foyer une langue non officielle et déclarent ne connaître que le français parmi les langues officielles, ou ceux qui utilisent au foyer à la fois une langue non officielle et le français et qui déclarent connaître comme langue officielle le français ou les deux langues officielles. Les allophones anglicisés sont ceux qui utilisent au foyer une langue non officielle et déclarent parler seulement l'anglais, ou ceux qui utilisent au foyer à la fois une langue non officielle et l'anglais, et qui déclarent connaître comme langue officielle l'anglais ou les deux langues officielles.

Le groupe allophone inclut les allophones francisés et anglicisés, ainsi que des allophones qui parlent au foyer seulement une langue non officielle, ou à la fois une langue non officielle, le français et l'anglais, et déclarent connaître les deux langues ou ni l'une ni l'autre.

francophone, au marché du travail produit peu à peu ses effets sur l'accroissement des revenus réels au cours du lustre 1980-1985. Toutefois, on sera frappé de constater l'ampleur des écarts qui apparaissent entre les Québécoises anglophones et les Québécoises francophones, et en particulier, les revenus de placements des Québécoises francophones unilingues, dont le montant est inférieur au quart de celui des Anglo-Québécoises unilingues de 1985, retiennent l'attention.

Si l'on distingue maintenant à l'intérieur du Québec la région de Montréal du reste de la province, on constate que les écarts de revenus de placements y ont beaucoup plus d'ampleur qu'ailleurs au Québec. Le tableau 4 dresse un bilan des écarts de revenus de placements dans quatre régions.

**Tableau 4 : Écarts des revenus du capital selon la langue parlée à la maison, femmes, certaines régions (francophones = 100)**

régions	anglophones indices	
	1980	1985
Montréal	275	268
Québec hors Montréal	222	203
Québec	319	307
Canada hors Québec	242	216

On remarque au total que les revenus de placements des anglophones sont entre deux et trois fois supérieurs à ceux des francophones. Pour le Québec tout entier, les résultats sont affectés par le paradoxe statistique déjà évoqué. À l'extérieur du Québec, nos résultats ont montré que les femmes allophones, c'est-à-dire celles dont la langue au foyer est une langue tierce, occupent un rang intermédiaire entre les anglophones et les francophones en devançant ces dernières avec un revenu moyen de placement qui leur est de une fois et demie supérieur. Enfin, on observe un rétrécissement des écarts au cours du lustre 1980-1985, mais on ne peut extrapoler un pareil rythme de rattrapage, car cette période a été fortement perturbée par la grande récession de 1982.

### **Taux élevés de chômeuses francophones et faibles taux de participation**

Les taux de chômage constituent avec le niveau des revenus un indicateur essentiel du bien-être d'une communauté. Les taux de chômage dont il est fait

état ici correspondent au pourcentage de bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage par rapport aux personnes ayant touché des revenus d'emploi, à l'intérieur de chaque groupe linguistique. Ils indiquent donc la proportion des travailleuses ayant été contraintes de percevoir des prestations d'assurance-chômage au cours de l'année, y compris celles touchant l'assurance-chômage du fait d'une maternité. Ces taux constituent tout de même le meilleur indice linguistique de chômage dont on dispose<sup>7</sup>. Nous l'avons nommé « taux de chômeuses ».

La vulnérabilité des francophones au chômage est bien établie dans presque toutes les régions du Canada pour ce qui est des hommes (Lavoie et Saint-Germain 1991). Les taux de chômage féminins reflètent les mêmes tendances pour les femmes, mais avec moins d'acuité. La difficulté pour les femmes d'accéder aux emplois et de les conserver est prise en compte par l'étude de M.H. Saint-Pierre (1985), qui cependant n'en examine pas la dimension linguistique.

Pour l'ensemble des Canadiennes francophones, le taux de chômeuses atteint 12,1 % en 1985 contre 10,3 % pour les Canadiennes anglophones. Les femmes francophones sont beaucoup plus exposées au chômage que les Canadiennes anglophones. Ceci se vérifie dans toutes les régions du Canada, à l'exception d'Ottawa-Carleton et de la Saskatchewan (tableau 5). De plus, elles participent en général beaucoup moins au marché du travail.

Les taux de participation des Québécoises francophones sont de 51,5 % , alors qu'ils atteignent 55,1 % pour les Anglo-Québécoises ; au Canada hors Québec, les taux de participation sont de 53,8 % pour les femmes francophones, mais s'élèvent à 62,0 % pour les femmes anglophones. Les taux de participation dont il est fait état ici font le rapport de l'effectif de celles qui ont un revenu d'emploi sur l'effectif de celles qui ont un revenu total (Saint-Germain et Lavoie 1989).

---

7. Statistique Canada a déjà calculé un taux de chômage selon la langue maternelle mais la série a été abandonnée.

Tableau 5 : Taux de chômeuses selon la langue, 1985

Régions	francophones	anglophones
Terre-Neuve	24,2	20,2
Île-du-Prince-Édouard	26,1	21,0
Nouvelle-Écosse	18,0	12,3
<b>Nouveau-Brunswick</b>	23,4	12,2
Région acadienne	23,7	12,9
Reste du Nouveau-Brunswick	13,7	11,9
<b>Québec</b>	11,8	8,6
Montréal	10,7	8,1
Québec hors Montréal	12,3	9,6
Hull métropolitain	10,9	10,0
<b>Ontario</b>	9,5	9,1
Ontario est	8,5	8,5
Ontario nord	11,3	11,3
Reste de l'Ontario	10,6	9,0
Ottawa-Carleton	8,0	8,1
Manitoba	10,0	9,7
Saskatchewan	5,5	8,6
Alberta	10,3	10,4
Colombie-Britannique	11,0	11,4
T.N.-O. et Yukon	28,3	13,6
<b>Canada hors Québec</b>	14,8	10,3
Canada	12,1	10,3

## Des écarts linguistiques nets de revenus totaux à égalité d'âge et d'éducation

L'étude des disparités de revenus conduit habituellement à attribuer une bonne partie de leurs raisons d'être aux variables de la scolarité et de l'âge. On sait en effet que le revenu augmente avec le niveau de scolarisation et dans une certaine mesure aussi avec l'âge (Vaillancourt 1988, Raynauld 1985). Nous allons analyser les revenus féminins à travers deux grands ensembles linguistiquement significatifs, le Québec et le Canada hors Québec.

Au Québec, les niveaux de scolarité féminine mesurés en 1986 sont légèrement inférieurs à ceux des hommes, quels que soient la langue parlée et le groupe d'âge. De plus, les taux de scolarité des femmes francophones sont inférieurs à ceux des femmes anglophones dans une proportion qui est approximativement la même que celle observée chez les hommes.

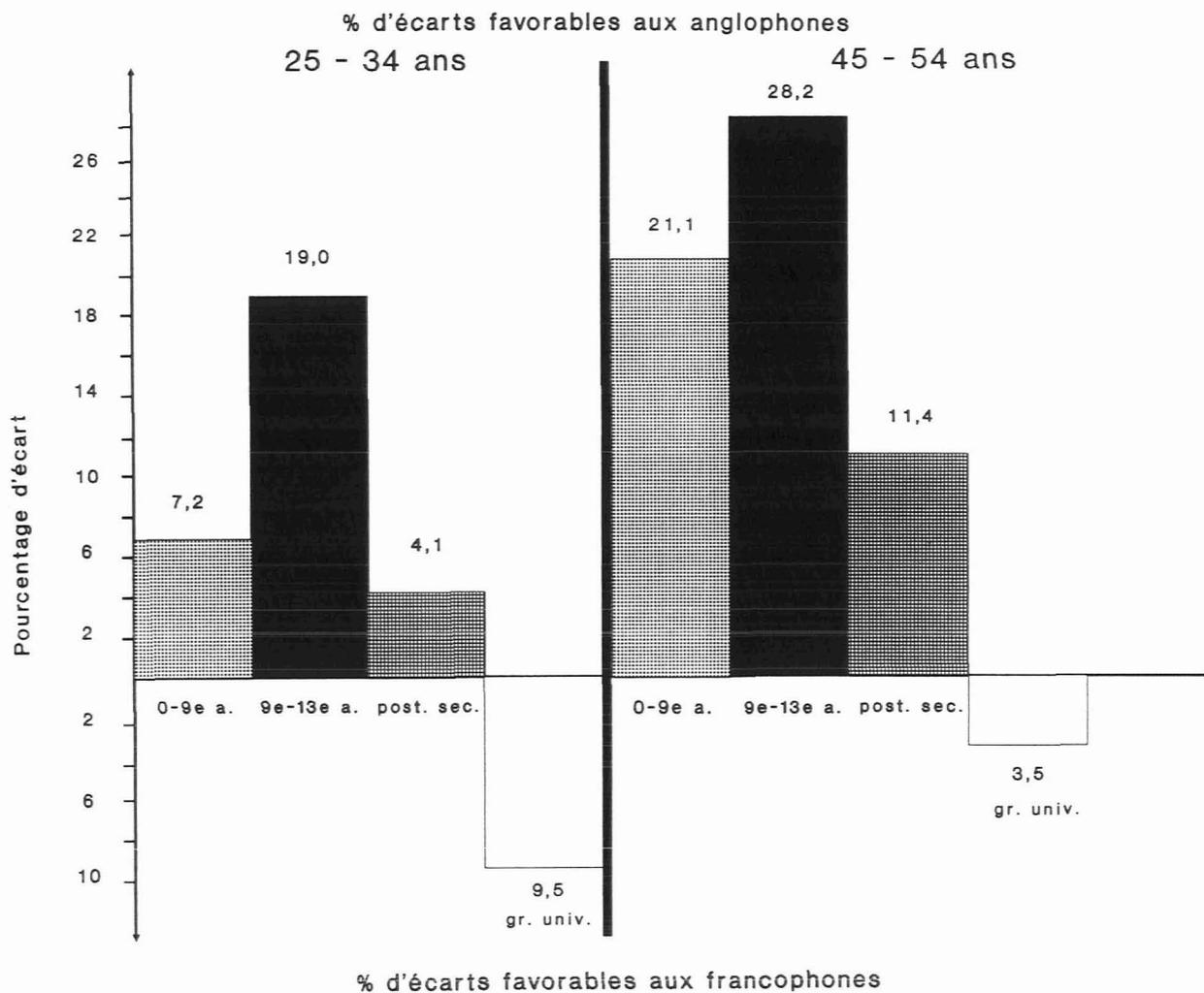
Les taux de diplômées universitaires et de scolarité postsecondaire sont révélateurs du retard qu'accusent encore en 1986 les femmes francophones par rapport aux femmes anglophones, malgré un progrès général de l'éducation qui s'est accompli en vingt ans (Saint-Germain et Lavoie 1989, Bernard R. 1990). Les Québécoises francophones rattrapent lentement leur retard par rapport à leur compatriotes anglophones. Par contre, au Canada hors Québec, il est inquiétant de voir la lenteur et les difficultés avec lesquelles les francophones effectuent le rattrapage du niveau de scolarisation des femmes anglophones, pourtant nécessaire pour se rapprocher de leur niveau de revenus. Cette situation laisse alors largement ouverte la question des causes du retard en éducation, variable dépendant de conditions plus générales et plus anciennes de la francophonie canadienne.

Les revenus des femmes francophones reflètent des disparités considérables qui affectent la tranche d'âge des 45-54 ans, dont les revenus sont environ 30 % plus faibles que ceux des anglophones. Cependant, cet écart s'établit à près de 15 % chez les jeunes femmes francophones de 25 à 34 ans. Le progrès accompli en vingt ans a même dépassé le simple rattrapage pour les femmes ayant un diplôme universitaire. Par contre, les femmes francophones de scolarité postsecondaire ont connu un léger recul relatif de leurs revenus au cours des vingt dernières années. En somme, à l'exception des diplômées universitaires, lesquelles sont favorisées à égalité d'âge et de scolarité, les femmes francophones gagnent systématiquement moins que leurs consœurs anglophones, comme il apparaît au graphique 3.

Au Canada hors Québec, les écarts de revenus féminins qui affectent les francophones sont moins défavorables qu'aux femmes francophones du Québec. Ceci est surtout vrai pour la tranche d'âge des femmes francophones de 45 à 54 ans, qui ont tout de même, toutes scolarités confondues, un revenu d'au moins 21 % inférieur à celui des femmes anglophones. L'écart de revenu est de l'ordre de 12 % chez les jeunes femmes francophones de 25 à 34 ans. En général, à égalité d'âge et de scolarité, les femmes francophones ont des revenus substantiellement inférieurs à ceux de leurs consœurs anglophones, et ceci dans une proportion de 10 à 25 %. On note cependant, comme au Québec, que la situation des femmes francophones hors Québec ayant un diplôme

Graphique 3

*Écarts de revenus entre francophones et anglophones, à  
âge et scolarité égales, Québec, femmes, 1985*



universitaire (jeunes et moins jeunes) est clairement meilleure que celle de leurs consœurs anglophones. Ceci apparaît dans le graphique 4.

La prise en considération de l'âge et de la scolarité a montré que les disparités nettes de revenus entre francophones et anglophones sont moins importantes que la mesure des écarts bruts de revenus le laissait croire. Dans le cas des diplômées universitaires, les femmes francophones ont atteint, à égalité de scolarité et d'âge, une parité de revenus avec les femmes anglophones, et même ont réussi à les dépasser. Mais dans les autres cas, on observe encore des écarts de revenus qui défavorisent grandement les francophones par rapport aux anglophones.

### **Une faible participation aux activités financières et une fonction publique refuge**

La présence inégale des femmes au sein des diverses activités économiques intéresse à la fois les économistes (Vaillancourt 1988) et les sociologues (Bernard *et al.* 1980, Langlois 1990, Bernard R. 1990). Nous allons voir quelle est la situation au moment du recensement de 1986 dans les trois grands secteurs d'activités primaires, secondaires et tertiaires, ainsi que dans deux sous-secteurs, celui des finances et immeubles et celui de l'administration publique. Le tableau 6 présente ces résultats pour 22 régions du Canada.

Les indices représentent les ratios en % des effectifs de francophones par rapport à ceux des anglophones dans une activité donnée, et chaque indice qui dépasse 100 reflète un cas où les femmes francophones sont surreprésentées par rapport aux femmes anglophones. Il ne se dégage pas de tendance nette dans un sens ou dans l'autre en ce qui concerne les travailleuses francophones du secteur primaire, alors que les hommes francophones sont habituellement surreprésentés dans ce secteur.

Les indices présentés dans le tableau 6 font apparaître le paradoxe statistique déjà évoqué de Yule et Simpson. La moyenne canadienne, telle qu'elle ressort de l'indice 56,2 obtenu pour l'ensemble du pays n'est pas du tout représentative de la situation observée par une analyse plus fine au niveau des régions, où la tendance comme on l'a vue, est à l'inverse de l'indice du Canada tout entier. Il en est de même pour la moyenne provinciale du Québec (177,7) assez peu représentative de la situation de ses régions.

Les femmes francophones participent moins au secteur secondaire que les femmes anglophones. Les exceptions les plus notables sont l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, la région acadienne, avec des indices supérieurs à 160. Dans ces trois cas, on peut penser qu'il s'agit d'emplois féminins dans les usines de transformation des produits de la mer.

La participation des Canadiennes francophones à l'ensemble du secteur tertiaire ne révèle pas de différence bien nette par rapport aux anglophones. On notera cependant la surreprésentation des femmes francophones dans le tertiaire des régions à forte population francophone telle celle du Québec. Dans d'autres régions telles que Terre-Neuve, le reste du Nouveau-Brunswick, Ottawa-Carleton, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, on peut faire



l'hypothèse qu'il s'agit de postes francophones dans la fonction publique provinciale ou fédérale, ou d'emplois administratifs féminins reliés à la présence de populations francophones des bases militaires.

**Tableau 6 : Participation relative des femmes francophones aux activités économiques, 1986 (anglophones = 100)**

Régions	primaire	secondaire	tertiaire	finances immeubles	fonction publique
Terre-Neuve	0,0	0,0	109,4	0,0	237,0
Île-du-Prince-Édouard	23,0	168,2	96,5	73,0	139,7
Nouvelle-Écosse	96,2	247,3	84,1	61,3	119,8
<b>Nouveau-Brunswick</b>	116,1	225,5	86,6	72,0	82,0
Région acadienne	124,1	283,0	84,2	75,0	75,3
Reste du Nouv.-Bruns.	68,7	40,8	107,2	54,4	306,6
<b>Québec</b>	177,7	88,3	101,7	81,1	217,1
Montréal	150,0	93,1	102,0	91,4	355,6
Québec hors Montréal	84,0	93,6	102,6	82,1	105,3
Hull métropolitain	28,5	92,8	102,1	72,5	96,8
<b>Ontario</b>	125,0	55,4	105,7	67,1	257,6
Ontario est	145,4	94,2	98,5	85,5	118,1
Ontario nord	132,1	92,4	97,6	98,1	77,2
Reste de l'Ontario	152,3	101,2	95,1	65,5	140,4
Ottawa-Carleton	100,0	55,3	101,6	82,9	136,9
Manitoba	112,5	71,6	99,5	72,5	102,3
Saskatchewan	134,5	34,0	92,8	47,1	98,6
Alberta	80,5	73,7	101,7	72,0	131,3
Colombie-Britannique	137,5	91,4	98,4	35,8	188,4
Territ. N.-O. et Yukon	179,4	0,0	103,4	0,0	48,3
<b>Can. hors Qué.</b>	93,9	111,9	97,5	64,1	171,6
Canada	56,2	122,5	98,1	89,9	112,5

Par contre, deux sous-secteurs du tertiaire sont plus révélateurs. L'un de ces sous-secteurs rassemble les activités de finances et d'immeubles. C'est le cœur du pouvoir économique du secteur privé et il donne lieu chez les hommes aux revenus les plus élevés. Le second sous-secteur est celui de la fonction publique. Il reflète le pouvoir gouvernemental et donne lieu aux revenus de travail masculins les plus élevés après celui des finances et immeubles. Qu'en est-il pour les femmes ?

La participation des femmes francophones aux emplois de finances et d'immeubles est toujours inférieure à celle des femmes anglophones. Dans ce sous-secteur, le revenu moyen des femmes francophones ne dépasse que de 14 % la moyenne des revenus féminins de l'ensemble des activités économiques, soit un écart deux fois moins élevé que celui observé pour les hommes. Ce faible écart peut s'expliquer par la surreprésentation des femmes francophones aux plus bas niveaux de la hiérarchie de ce sous-secteur. Par contre, le revenu moyen des femmes anglophones des finances et immeubles est supérieur de 20 % à celui des revenus féminins de l'ensemble des activités économiques, les surpassant d'un pourcentage cependant deux fois moins élevé que celui observé entre revenus masculins anglophones.

La participation des femmes francophones à la fonction publique est plus élevée que celle des femmes anglophones. Il s'agit d'une tendance assez générale à travers le Canada, à quelques exceptions près. La participation des femmes francophones à la fonction publique par rapport aux femmes anglophones est particulièrement élevée à Terre-Neuve, dans le reste du Nouveau-Brunswick, à Montréal, en Ontario et en Colombie-Britannique. On retiendra aussi que la participation des femmes francophones à la fonction publique par rapport aux femmes anglophones est même plus élevée que celle des hommes francophones par rapport aux hommes anglophones.

La situation des femmes francophones de l'administration publique est assez proche de celle des hommes francophones ; les revenus des fonctionnaires féminins francophones dépassent de 28 % ceux des femmes francophones de l'ensemble des activités économiques du Canada. Les revenus des femmes fonctionnaires anglophones sont supérieurs de 24 % à ceux des femmes de l'ensemble des activités économiques. La fonction publique semble alors jouer un rôle compensateur de l'infériorité économique des francophones et des femmes, et c'est pour les femmes francophones du Canada hors Québec le sous-secteur qui donne lieu aux revenus les plus élevés de toutes les activités économiques, tandis qu'au Québec les revenus féminins de la fonction publique ne sont dépassés que par ceux des services de transports.

C'est surtout pour les femmes francophones que les revenus de la fonction publique ont un caractère relativement élevé, tandis que pour les hommes anglophones du Québec la fonction publique donne lieu à un revenu plus faible que la moyenne des autres activités, ou de peu supérieur dans des régions riches comme l'Ontario ou la Colombie-Britannique. En général, la fonction publique a pour effet de relever la faible moyenne des revenus francophones. Ainsi, il semble bien que la fonction publique joue un rôle refuge pour les francophones partout à travers le Canada. Sans elle, les revenus moyens des francophones seraient probablement inférieurs à ce qu'ils sont. Ceci n'empêche

pas une surreprésentation analogue des femmes et des francophones aux échelons inférieurs de la hiérarchie de l'administration publique fédérale ; les femmes sont surtout surreprésentées dans le domaine du soutien administratif et les francophones dans les domaines du soutien administratif, de la gérance et des cadres intermédiaires, tandis que les hauts postes de gestion reviennent aux hommes anglophones (Rapport annuel 1990, Commission de la fonction publique).

## **Sous-représentation des femmes francophones dans les professions à statut élevé**

Nous allons situer les femmes francophones à partir de quatre groupes professionnels particulièrement significatifs. Le premier est celui des dirigeantes et cadres ; le second rassemble divers types de fermières et de maraîchères ; le troisième est celui des ouvrières d'industries ; le quatrième groupe est surtout caractérisé par des professionnelles de la médecine et de la santé, des sciences sociales, des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. Chacun de ces quatre groupes est bien différencié, soit par les fonctions qu'il occupe dans la hiérarchie socio-économique, soit par le milieu de vie plus citadin ou rural dans lequel s'exerce son travail. Le tableau 7 présente ce statut professionnel dans 22 régions canadiennes d'une façon analogue aux activités économiques.

La catégorie professionnelle de directrices montre dans presque tous les cas la sous-représentation des femmes francophones par rapport aux Canadiennes anglophones. De plus, dans 14 régions sur 22 les femmes francophones ont dans les fonctions directoriales des revenus plus faibles que les femmes anglophones, y compris dans plusieurs régions francophones telles que le Québec, la région acadienne et le nord ontarien. Dans les travaux d'agricultrices et de maraîchères, il ne se dégage pas une tendance bien nette de la participation des Canadiennes francophones comparativement à celle des Canadiennes anglophones. Par contre, les femmes francophones sont surreprésentées parmi les ouvrières dans 15 cas sur 22, et les indices 160 au Québec et 180 dans le Canada hors Québec témoignent de cette réalité. La surreprésentation des femmes francophones par rapport aux femmes anglophones est même, dans plusieurs régions, plus forte que celle que l'on trouve pour les hommes francophones.

Les professions libérales donnent lieu à des emplois au statut social prestigieux et aux revenus enviables. La participation des femmes francophones aux professions libérales par rapport à celle des femmes anglophones a atteint un meilleur niveau que celui des hommes francophones par rapport aux hommes anglophones. Toutefois, la participation des femmes francophones reste inférieure à celle des femmes anglophones dans 15 régions sur 22, mais la dépasse légèrement en ce qui concerne la moyenne canadienne. Ce résultat d'ensemble qui pourrait surprendre est surtout dû aux bons résultats qu'atteignent les Franco-Québécoises. Par contre, au Canada hors Québec, la participation des femmes francophones aux professions libérales accuse un retard marqué par rapport aux Anglo-Canadiennes, sauf au Manitoba. De plus, les femmes francophones des professions libérales ont 17 fois sur 22 des revenus inférieurs à ceux de leurs collègues anglophones.

**Tableau 7 : Participation relative à certaines professions et revenus du travail des Canadiennes francophones, 1985 (anglophones = 100)**

Régions	directrices		agricultrices	ouvrières	prof. libérales	
	part.	revenu	particip.	particip.	part.	revenu
Terre-Neuve	150,9	88,7	0,0	64,7	68,1	20,4
Île-Prince-Édouard	85,7	91,8	0,0	235,2	32,8	36,2
Nouvelle-Écosse	90,4	69,3	38,4	357,8	73,8	99,4
<b>Nouv.-Brunswick</b>	75,0	90,9	92,3	400,0	84,7	101,7
Région acadienne	73,5	90,3	133,3	515,1	80,3	104,9
Reste Nouv.-Brunsw.	118,8	139,9	0,0	70,4	82,3	106,7
<b>Québec</b>	69,0	88,3	160,0	202,5	103,7	92,8
Montréal	75,8	94,2	100,0	205,5	105,6	96,0
Québec hors Mtl	75,0	92,2	84,6	176,0	116,2	97,0
Hull métropolitain	72,5	97,8	15,3	176,9	108,8	105,5
<b>Ontario</b>	94,3	107,3	100,0	71,9	83,2	96,5
Ontario est	84,0	100,2	171,4	200,0	76,7	94,1
Ontario nord	79,0	89,5	144,4	100,0	72,3	85,2
Reste de l'Ontario	88,5	107,3	153,3	112,9	66,4	91,6
Ottawa-Carleton	92,5	102,7	100,0	110,0	83,1	100,3
Manitoba	91,5	102,5	87,5	90,3	101,9	78,7
Saskatchewan	86,3	90,6	130,6	47,0	55,1	97,5
Alberta	65,8	100,2	112,0	182,3	84,6	90,6
Colombie-Britan.	106,4	100,5	107,1	160,8	76,3	90,4
T. N.-O. - Yukon	81,5	71,3	0,0	0,0	106,1	56,1
<b>Can. hors Qué.</b>	86,4	99,1	77,7	180,0	85,2	92,2
Canada	92,6	93,2	50,0	181,8	102,2	97,4

## Conclusion

Le statut économique des femmes francophones au sein de la société canadienne est marqué par certaines faiblesses économiques liées à leur double condition de femmes et de francophones. Cette faiblesse se manifeste habituellement par des revenus inférieurs à ceux des hommes et inférieurs à ceux des femmes anglophones. L'égalité d'éducation et d'âge ne suffit même pas, sauf pour les diplômées universitaires, à effacer des écarts de revenus défavorables. L'évolution enregistrée depuis 1960, si elle a contribué à réduire les disparités linguistiques de revenus qui désavantagent les femmes francophones, n'a pas fait disparaître des écarts qui demeurent toujours très significatifs. La hiérarchie des statuts économiques linguistiques n'a pas fondamentalement changé.

Les disparités de revenus, mesurées à partir de la langue d'usage et des revenus totaux demeurent encore appréciables et sont même considérables pour les revenus de placements. La participation des femmes francophones au marché du travail est plus faible et leur vulnérabilité au chômage plus grande que celle des femmes anglophones.

Les Canadiennes francophones sont surreprésentées dans les activités économiques comme l'administration publique, mais sous-représentées dans les finances et l'immobilier. Elles sont nombreuses parmi les ouvrières d'industries, mais sous-représentées dans les professions libérales et les postes de direction. Elles ont le plus souvent de la difficulté à accéder aux fonctions économiques supérieures et privilégiées dans lesquelles les hommes et les anglophones sont les plus nombreux.

Le constat auquel conduisent nos résultats rejoint alors les observations de plusieurs sociologues (Renaud et Bernard 1984) qui font ressortir la très grande stabilité dans le temps du lien sexe-profession et du lien ethnie-profession et pour lesquels les règles sociales d'accès aux emplois n'ont pas changé et demeureraient aussi « ségrégationnistes » aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Ces mêmes auteurs notent une diminution des inégalités brutes : « les catégories professionnelles les plus fortement typées en termes d'ethnie ou de sexe ont décliné en proportion au profit de catégories professionnelles moins fortement typées » (*ibid.* : 98), mais cette évolution n'empêche pas que l'on retrouve le même genre d'inégalités nettes à l'intérieur des catégories professionnelles. Les activités de finances et immeubles, et à un moindre degré celles de l'administration publique en donnent encore la preuve.

L'existence de groupes dominés, femmes et francophones, et de rapports de forces inégales est aussi évoquée par Renaud et Bernard. Tous les indicateurs économiques que nous avons considérés, et d'autres encore, qui reflètent des inégalités défavorables aux francophones, tendraient à accréditer cette perception. Divers économistes (Raynauld et Marion 1972) ou sociologues (Béland et De Sève 1986) ont recouru à diverses définitions de la ségrégation et de la discrimination pour rendre compte de la situation des femmes ou des francophones. Quand nous observons des écarts linguistiques de revenus entre groupes de même âge et de même niveau de scolarité, nous ne pouvons omettre d'y voir aussi une conséquence de la discrimination qui peut s'exercer à

l'égard d'une communauté linguistique minoritaire et à double titre dominée lorsqu'il s'agit des femmes francophones.

*Maurice Saint-Germain et Marc Lavoie*  
*Département de science économique*  
*Université d'Ottawa*

## RÉFÉRENCES

- BÉLAND, F. et M. De Sève  
 1986 « La distribution des emplois entre les sexes et les groupes linguistiques au Québec », dans S. Langlois et F. Trudel F. (éd.), *La morphologie sociale en mutation au Québec*. ACFAS, Montréal : 66-88.
- BERNARD, P., A. Demers, D. Grenier et J. Renaud  
 1980 *L'évolution de la situation socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec (1971-1978)*. Montréal, Office de la langue française.
- BERNARD, R.  
 1990 *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*. Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français.
- BOULET, J.A. et L. Lavallée  
 1983 *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980* (Document n° 245). Ottawa, Conseil économique du Canada.
- CARDINAL, L. et C. Coderre  
 1991 *Des données et des diplômées. La situation des femmes de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec : un profil national dans le domaine de l'éducation*. Ottawa, RNAÉF.
- COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
 1991 *Rapport annuel 1990*. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services.
- GRENIER, G.  
 1988 « Participation au marché du travail, revenus et langues au Québec : le cas des femmes mariées », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 64, 1 (mars) : 5-22.
- LANGLOIS, S.  
 1990 *La société québécoise en tendances 1960-1990*. Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

- LAVOIE, M. et M. Saint-Germain  
1991 « Disparités linguistiques de revenus selon la langue parlée à la maison », *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, 67, 3 (septembre).
- LÉVESQUE, J. M.  
1989 « Le bilinguisme et le revenu du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*. Statistique Canada (été), catalogue 75-001F.
- MESSIER, S.  
1984 *Les femmes ça compte*. Québec, Conseil du statut de la femme.
- RAYNAULD, A. et G. Marion  
1972 « Une analyse économique de la disparité interethnique des revenus », *Revue économique*, 23, 1 (janvier).
- RAYNAULD, A., G. Marion et R. Béland  
1966 *La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada*. Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.
- RAYNAULD, A.  
1985 « Les revenus de placements en 1961 et l'origine ethnique des Canadiens », dans F. Vaillancourt (éd.), *Économie et langue*. Québec, Conseil de la langue française.
- RENAUD, J. et P. Bernard  
1984 « Place et agents : les divisions ethniques et sexuelles du travail de 1931 à 1981 », *Cahiers québécois de démographie* (avril) : 84-89.
- SAINT-GERMAIN, M. et M. Lavoie  
1989 *Langues et statuts économiques : le Canada des années 80*. Secrétariat d'État et Commissariat aux langues officielles.
- SAINT-PIERRE, M. H.  
1985 « Spécificité du chômage des femmes », *Cahiers québécois de démographie*, 2 : 165-185.
- STATISTIQUE CANADA  
1985 *Portrait statistique des femmes au Canada*. Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, mars, cat. 89-503F.
- VAILLANCOURT, F.  
1988 *Langues et disparités de statut économique au Québec, 1970 et 1980*. Québec, Conseil de la langue française.
- VAILLANCOURT, F. (éd.)  
1985 *Économie et langue*. Conseil de la langue française (Documentation n° 20). Québec, Éditeur officiel du Québec.